

NOTES EXPLICATIVES

OPPOSITION À LA SAISIE OU À LA VENTE (SJ-857-01)

Le formulaire « Opposition à la saisie ou à la vente » est utilisé lorsqu'une personne veut s'opposer à la saisie ou à la vente projetée d'un bien dans un dossier à la Cour du Québec, chambre civile (petites créances).

IMPORTANT : En matière d'exécution de jugement, toutes les demandes, contestations et oppositions sont présentées dans le district du tribunal qui a rendu le jugement ayant donné lieu à l'Avis d'exécution initial. Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à l'huissier de justice chargé de l'exécution ou au greffier.

Pour de plus amples renseignements et obtenir les coordonnées de tous les palais de justice de la province de Québec, vous pouvez consulter la liste des palais publiée sur le site Internet du ministère de la Justice.

TYPES DE FORMULAIRES

Ce formulaire est offert en format PDF dynamique, c'est-à-dire qu'il permet à l'utilisateur de le remplir à l'écran, après l'avoir téléchargé au www.justice.gouv.qc.ca.

- PDF dynamique :

Après l'avoir rempli, vous devez l'imprimer sur du papier format « lettre », soit 8,5 pouces sur 11 pouces (215,9 mm sur 279,4 mm). En conséquence, prenez soin de configurer votre imprimante selon les caractéristiques de ce format.

- Papier :

Si vous remplissez ce formulaire à la main, veuillez écrire lisiblement en caractères d'imprimerie.

MARCHE À SUIVRE

Une fois le formulaire rempli, il est préférable que vous conserviez une copie pour votre dossier personnel. Vous devez ensuite le faire parvenir rapidement au greffier qui en avisera sans délai les autres parties impliquées et les convoquera à une audition.

Des frais judiciaires sont payables au moment du dépôt de votre opposition. Pour connaître le montant des frais à acquitter, veuillez vous référer au site Internet du ministère de la Justice au www.justice.gouv.qc.ca ou communiquer avec le greffier de la division des petites créances.

► Comment remplir le formulaire « Opposition à la saisie ou à la vente »

- Fournir tous les renseignements demandés dans toutes les sections requises.
- Le numéro des notes explicatives réfère aux parties du formulaire portant le même numéro.

L'EN-TÊTE

1 Pour remplir l'en-tête de ce formulaire :

- Pour le district, la localité, le numéro de dossier et l'identité des parties demanderesse et défenderesse : inscrivez dans les espaces appropriés, les informations figurant à l'en-tête du jugement, de l'avis d'exécution ou du procès-verbal de saisie de l'huissier.
- Pour l'identité des parties : inscrivez, dans les espaces appropriés, les nom et prénom des parties au dossier. Pour la partie opposante : inscrivez vos nom et adresse si vous n'êtes pas déjà une partie au dossier. Cette espace est en effet réservée au cas du tiers qui s'oppose à la saisie ou à la vente. Dans les autres cas, laissez ce champ libre de toute information. Inscrivez le nom de l'huissier chargé de l'exécution.

LES INFORMATIONS RELATIVES À LA SAISIE OU À LA VENTE

2 Inscrivez aux endroits concernés :

- la date correspondant au jour où la saisie a été pratiquée (cette date apparaît sur le procès-verbal de saisie de l'huissier);
- OU
- la date où la vente est prévue;
- ET
- à quel titre vous agissez (ex. : défenderesse, opposante, etc.).

LES MOTIFS D'OPPOSITION À LA SAISIE OU À LA VENTE

- 3** Cochez la case appropriée à votre situation, selon que vous contestez « la saisie » ou « la vente » ainsi que si vous en demandez l'annulation « en tout » ou « en partie ». Veuillez également cocher la case correspondant à votre motif d'opposition et précisez, dans l'espace prévu à cette fin, notamment le motif soulevé, les biens visés par l'opposition, les charges, la nature du lien entre l'opposant et les biens saisis, etc.
- 4** Cochez cette case si votre opposition ne vise qu'à faire diminuer le montant de la créance. Si cela est votre seul motif d'opposition, la conclusion précédente relativement à l'annulation de la saisie ou de la vente n'a pas à être remplie.
- 5** Cochez cette case si votre opposition est partielle (ex. : elle vise à soustraire certains biens de la saisie ou à réduire le montant réclamé de la créance, etc.) et que vous voulez que le tribunal suspende l'exécution du jugement à l'égard de tous les biens saisis ou pour la totalité du montant réclamé par le créancier.

LES CONCLUSIONS RECHERCHÉES

- 6** Inscrivez à l'endroit approprié à quel titre vous agissez (ex. : défenderesse, opposante, etc.).
- 7** Cochez et remplissez les conclusions applicables à votre situation en prenant soin d'inscrire les informations requises.

LE BAS DE PAGE

8 Inscrivez aux endroits concernés :

- le lieu et la date de signature;
- votre signature;
- à quel titre vous agissez (ex. : défenderesse, opposante, etc.).

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
District : _____
Localité : _____
N° de dossier : _____

COUR DU QUÉBEC
Chambre civile
Division des Petites créances

1	_____	_____
	_____	_____
	_____	_____
	_____	_____
	Partie demanderesse	Partie défenderesse
	et	
	_____	_____
	_____	_____
	Huissier de justice chargé de l'exécution	Partie opposante

OPPOSITION À LA SAISIE OU À LA VENTE
(art. 566, 735 C.p.c.)

2 La partie _____ s'oppose à la saisie pratiquée le _____
et à la vente prévue le _____ .

3 Elle demande l'annulation en tout en partie de la saisie ou de la vente, pour le(s) motif(s) ci-après :

- les biens saisis, ci-après décrits, appartiennent à _____ ;
- les biens saisis sont insaisissables;
- la dette est éteinte;
- le prix de vente proposé n'est pas commercialement raisonnable;
- la procédure de saisie est irrégulière et cause un préjudice sérieux;
- elle revendique les biens saisis;
- le bien est grevé d'une charge qui sera purgée par la vente et la vente projetée est annoncée sans mention de cette charge;
- les intérêts de l'opposant sont lésés par l'imposition d'une charge annoncée comme grevant le bien saisi et aucune sûreté suffisante ne lui a été donnée que la vente sera faite à un prix qui lui assurera le paiement de sa créance;

Préciser (ex. : biens visés par l'opposition, charges, nature du lien entre l'opposant et les biens saisis, etc.) :

4 Elle déclare que seule la somme de _____ \$ est due à la partie demanderesse défenderesse pour les motifs suivants :

5 Elle demande la suspension de l'exécution du jugement à l'égard de tous les biens saisis pour la totalité du montant réclamé par le créancier.

6 **POUR CES MOTIFS, LA PARTIE** _____ **DEMANDE AU TRIBUNAL DE :**

ANNULER en tout en partie la saisie des biens ci-après décrits pratiquée le _____
et la vente prévue le _____ ;

7 _____

DÉCLARER _____ seul et unique propriétaire de ce(s) bien(s);

DÉCLARER la dette de la partie demanderesse défenderesse éteinte;

ACCORDER à la partie défenderesse demanderesse opposante mainlevée de cette saisie quant aux biens ci-haut mentionnés;

DÉCLARER que seule la somme de _____ \$ est due à la partie demanderesse défenderesse;

SUSPENDRE l'exécution du jugement à l'égard de tous les biens saisis ou pour la totalité du montant réclamé par le créancier.

LE TOUT avec les frais de justice.

8 À _____ , le _____

 Partie demanderesse Partie défenderesse
 Partie opposante

AVIS DE CONVOCATION

À : _____
Partie demanderesse

À : _____
Partie défenderesse

À : _____
Huissier chargé de l'exécution

À : _____
Partie opposante

Prenez avis que cette opposition a été déposée dans le présent dossier.

En conséquence, conformément à l'article 566 du Code de procédure civile, vous êtes convoqué(e) à l'audition de cette opposition qui se tiendra au palais de justice de _____ ,
situé au _____ ,
le _____ , à _____ , salle _____ .

Veillez apporter pour l'audition les documents que vous jugez utiles à présenter au Tribunal.

À _____ , le _____

Greffier